

LA CYBERINTIMIDATION

Nos jeunes sont de plus en plus nombreux et habiles à utiliser les médias sociaux tels que Facebook, MSM, Hotmail, etc. Cependant, l'utilisation qu'ils en font n'est pas toujours adéquate et sécuritaire. Souvent, ils ne voient pas la conséquence de leurs actes, car la personne n'est pas en face d'eux.

Voilà pourquoi, en tant que parent, il faut être vigilant et rester branché sur ce que dit et fait votre enfant sur internet.

VOICI QUELQUES PISTES D'INTERVENTION

- ☞ PLACER L'ORDINATEUR DANS UNE PIÈCE COMMUNE.
- ☞ VÉRIFIER CE QUE FAIT VOTRE ENFANT SUR INTERNET.
- ☞ EXPLIQUER LES CONSÉQUENCES DE LEURS ÉCRITS.

Parents, élèves,
enseignants et
intervenants de
l'école...
Ensemble, luttons
contre l'intimidation !

RESSOURCES

École Saint-André

450-546-2785

Les intervenants de l'école peuvent venir en aide à votre enfant.

CLSC de la Mrc d'Acton

450-546-2572

Ligne Parents

1-800-361-5085

www.ligneparents.com

Tel-Jeunes

1-800-263-2266

www.teljeunes.com

Jeunesse J'écoute

1-800-668-6868

www.jeunessejecoute.ca

Moi, j'agis

ENSEMBLE CONTRE L'INTIMIDATION



À l'école Saint-André



QU'EST-CE QUE L'INTIMIDATION ?

L'**intimidation** est une forme de violence qui se pratique partout: dans la cour et les corridors de l'école, en classe, sur la rue, au centre commercial, à l'aréna, dans les médias sociaux, les messageries instantanées, les courriels, etc. C'est un acte criminel au sens de la loi. Voir le plan de lutte contre l'intimidation sur notre site.

(www.cssh.qc.ca/Ecoles/Ecole_Saint-Andre)

QUELQUES EXEMPLES...

- ◆ Se faire injurier, traiter de noms.
- ◆ Se faire menacer, pousser, frapper, enfermer.
- ◆ Se faire voler, briser des objets.
- ◆ Se faire parler dans le dos, humilier en public, rejeter.
- ◆ Être l'objet de fausses rumeurs.

VICTIME D'INTIMIDATION ?

La victime d'intimidation ne présente pas forcément de blessures physiques.

Il est très rare que la victime et/ou l'intimidateur disent directement à leurs parents ce qu'ils vivent. Pour le découvrir, soyez à l'écoute du non-verbal de votre enfant et de ses attitudes.

MANIFESTATIONS DE L'INTIMIDATION ?

- ◆ Votre enfant se plaint de façon répétitive qu'il ne va pas bien (maux de ventre, de tête...) Il ne veut plus aller à l'école.
- ◆ Il a des sautes d'humeur.
- ◆ Il n'a pas d'amis.
- ◆ Il emprunte des chemins inhabituels pour aller à l'école.
- ◆ Ses résultats scolaires baissent.
- ◆ Il perd ses choses, endommage ses vêtements.
- ◆ Il est souvent seul.

STOOLER OU DÉNONCER

Bien différent de **Stooler** (bavasser, rapporter), **DéNONcer** (dire non à une situation inacceptable, aider,...) est une solution **pour stopper l'intimidation**.

Les élèves **témoins** d'intimidation peuvent faire partie du problème s'ils demeurent passifs.

La recherche démontre que la plupart du temps l'intimidation arrête en moins de 10 secondes si un témoin intervient positivement.

Soyez attentif à tout changement de comportement chez votre enfant.

PARENTS, VOUS FAITES PARTIE DE LA SOLUTION !

Comment aider votre enfant s'il est victime:

- ◆ Restez calme.
- ◆ N'incitez pas votre enfant à répondre de façon violente, cela ne ferait qu'amplifier le problème.
- ◆ Écoutez ce que votre enfant a à dire.
- ◆ Incitez votre enfant à parler à un adulte en qui il a confiance à l'école, à **dénoncer**.
- ◆ Encouragez votre enfant à rester avec des amis sur la cour, sur la rue...
- ◆ Donnez des conseils au cas où l'intimidation se reproduirait.
- ◆ Aidez votre enfant à développer sa confiance en lui en l'inscrivant à des activités.
- ◆ Encouragez des contacts avec des nouveaux amis, favorisez les invitations à la maison.
- ◆ Demeurez à l'écoute. Vous pouvez demander du soutien et de l'aide à votre école.